

EURL AZAM DECOUPE

305 Rue de l'Abeille
ZA La Glèbe 2
12200 LA ROUQUETTE
Tél : 05.65.65.59.43
Fax :
Site web :

Monsieur GARDAIX Yannick
46160 CAJARC

Facture N° FA00002671

N° de TVA intracom :

Date : jeudi 14 août 2025

Référence		Désignation		Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT	TVA
AR00048		CUISSON COULIS TOMATE		65.00	Pièces	2.60	169.00	5.50
Montant HT	TVA	Montant TVA	Echéances			Total brut HT :		
169.00	5,50	9.30	Date	Montant	Moyen de paiement	Remise		
Papillon à découper et à joindre à votre règlement :  CLIENT : GARDAIX Yannick N° FACTURE : FA00002671 DATE : 14/08/2025 Solde dû : 178.30 €			14/08/2025	178.30	Chèque	Net HT :		
						Frais de port :		
						TVA :		
						Net TTC :		
						Acomptes versés :		
						Net à payer		
						178.30 €		

Soit 1 169.57 FRF

Escompte pour règlement anticipé : 0%
En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009).
Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera exigible (Décret 2012-1115 du 9 octobre 2012).